



## PLAN D'ACTION 2017-2020

*DOCUMENT DE TRAVAIL - 12 JUILLET 2017*

**En vert : ce qui est engagé (on sait ce qu'il y a à faire et comment)**

**En orange : en cours, ce qui est faisable (on sait ce qu'il y a à faire mais on ne sait pas comment)**

**En rouge : non engagé (on se sait pas bien ce qu'il y a à faire ou on ne sait pas comment)**

## PRIORITE 1 : TENIR LA COHERENCE ENTRE PRINCIPES ET PRATIQUES

*Continuer à inventer des modèles d'organisation performants*

Objet(s) de travail prioritaire	Problématique	Résultats attendus	Document de référence / fiche-action	Acteurs concernés / cibles prioritaires	Espace de travail collectif et chef(s) de file
1. <b>Se préoccuper des questions de gouvernance</b>	<p>Cette question reste sous-traitée dans l'ESS voire une impensée alors qu'il s'agit de la question centrale pour les modèles d'organisations de l'ESS.</p> <p>Au-delà du formalisme démocratique (AG, CA...) <b>comment construire des modalités effectives de pratiques démocratiques ?</b></p> <p>Des démarches d'accompagnement (DLA, réseaux fédératifs) et de formation (FDVA, DEES...) existent déjà. Que faire de plus pour améliorer les pratiques ?</p>	<p>Une fiche action « Gouvernance ESS » 2018-2020 est élaborée (octobre 2017).</p> <p><i>Lien objets de travail 4 et 5</i></p>	<p>Cf. compte-rendu Atelier 1 du RDV des acteurs 2017</p> <p><i>Voir aussi : Fiche-action 15 de la SRESS 2012-2016</i></p>	<p>Dirigeants de l'ESS</p> <p>Têtes de réseaux, fédérations</p>	<p>Groupe Guide des bonnes pratiques ?</p> <p>UDES ?</p> <p>Universitaires ?</p> <p>Collège Coopératif ?</p> <p>CRESS ?</p>
2. <b>Accompagner les mutations structurelles volontaires</b>	<p>Si les démarches de mutations subies sont souvent néfastes, de nombreux projets de coopération et de mutualisation ont été engagés ces dernières années au sein des organisations de l'ESS et ont fait la preuve de leur pertinence (PTCE, groupements d'employeurs, fonctions supports mutualisées...)</p> <p>Dans ce contexte, <b>comment encourager les acteurs à construire des stratégies de mutation positives, fidèles aux principes de l'ESS ?</b></p>	<p>Une grille d'analyse est élaborée pour la plate-forme de coordination du 10/10/2017</p>	<p>Grille d'analyse à construire et à croiser aux secteurs prioritaires</p> <p><i>Voir aussi : Fiches-action 41 et 42 de la SRESS 2012-2016</i></p>	<p>Têtes de réseaux sectoriels</p> <p>Acteurs ESS des secteurs prioritaires concernés</p>	<p>Espace ad hoc ou plate-forme SRESS</p>

	Il s'agit de croiser cet objet de travail avec les approches territoriales et sectorielles pour une meilleure lecture des enjeux et pour construire des propositions pertinentes				
<b>3. Travailler sur l'écosystème de développement de l'ESS</b>	<p><b>Progressivement, l'ESS se structure :</b> réseaux fédératifs par secteurs et par famille, structuration transversale (CRESS, Bretagne Active, Boutique Solidaire Bretagne...) structuration territoriale avec les pôles ESS, structuration des employeurs au sein de l'UDES...</p> <p><b>Cet éco-système de développement de l'ESS est-il efficient ?</b> Comment rendre visible cette « consularité éclatée » ? Comment articuler les approches sectorielles et territoriales ? Comment les niveaux nationaux, régionaux et territoriaux collaborent-ils ? Reste-t-il des « trous dans la raquette » ? Comment est-il coopératif ? Comment se régule les concurrences intra ESS ?</p>	<p>Un document pose un premier diagnostic (Octobre 2017)</p> <p>Une démarche de concertation permet l'élaboration de propositions pour améliorer l'écosystème (janv. 18)</p>	<p>Compte-rendu Atelier 2 du RDV des acteurs</p> <p>Note en cours d'élaboration</p>	<p>Pôles ESS, TAg, CRESS</p> <p>Têtes de réseaux, fédérations</p> <p>Pouvoirs publics</p>	<p>Espace ad hoc ou plate-forme SRESS</p> <p>CRESS</p>

Engager des démarches de progrès

Objet(s) de travail prioritaire	Problématique	Résultats attendus	Document de référence / fiche-action	Acteurs concernés / cibles prioritaires	Espace de travail collectif et chef(s) de file
4. Travailler la cohérence management, RH et qualité de l'emploi	<p>L'ESS doit tenir sa cohérence entre principes et pratiques de management, de GRH, de qualité de l'emploi et de conditions de travail.</p> <p>Une démarche régionale « Qualité de l'emploi et conditions de travail » vise à expérimenter des réponses adaptées aux besoins des salarié.e.s de l'ESS. D'autres démarches ESS et dispositifs publics et ESS existent par ailleurs.</p> <p><b>Comment faire connaître, développer et généraliser ces actions ?</b></p>	<p>La démarche régionale permet de visualiser les pratiques positives de l'ESS (déc. 2018)</p> <p><i>Lien objet de travail 1</i></p>	<p>Plan d'actions démarche régionale de qualité de l'emploi</p>	<p>Dirigeants, employeurs</p> <p>Fédérations, branches professionnelles</p>	<p>Espace Régional de Dialogue Social</p> <p>COFIL démarche qualité de l'emploi</p> <p>Groupe guide des bonnes pratiques ?</p> <p>UDES ?</p>
5. Renforcer une culture de la démarche de progrès dans l'ESS	<p>Sur l'ensemble des enjeux de la priorité 1 (gouvernance, RH, relations aux citoyens, utilité sociale...), le guide des bonnes pratiques instauré la loi sur l'ESS est un levier (obligatoire !) pour les acteurs et réseaux de l'ESS.</p> <p><b>Comment les réseaux et acteurs envisagent de s'en saisir ? Comment à terme faire en sorte que les 13600 établissements ESS bretons en fassent une référence ?</b></p>	<p>Une proposition de démarche régionale est construite (Oct. 2017)</p> <p><i>Lien objet de travail 1</i></p>	<p>Compte-rendu Atelier 3 du RDV des acteurs</p> <p><i>Voir aussi : Fiche-action 25 de la SRESS 2012-2016</i></p>	<p>Dirigeants</p> <p>Fédérations et réseaux</p>	<p>Matinales départementales (automne)</p> <p>Groupe guide des bonnes pratiques ?</p> <p>UDES ? MAB ? MFB ? URSCOP ? CRESS ?...</p>

*Poursuivre la mobilisation collective de citoyens*

Objet(s) de travail prioritaire	Problématique	Résultats attendus	Document de référence / fiche-action	Acteurs concernés / cibles prioritaires	Espace de travail collectif et chef(s) de file
<p>6. <b>Conduire une analyse de fond sur la place des citoyens dans les réponses socio-économiques de l'ESS</b></p>	<p>La question de l'implication des citoyens dans les projets d'ESS est consubstantielle de l'ESS. Pourtant <b>beaucoup de questions restent sans réponses</b> : combien de breton.ne.s sont engagés dans un ou plusieurs projets ESS ? Combien ne le sont pas ? Qui sont-ils ? Quels liens entre démarches d'ESS et démarches d'éducation populaire ? Comment se réfléchit la place des usagers dans l'ESS ?</p> <p><b>Une vaste étude sur le sujet serait sans-doute éclairante</b> pour mieux comprendre ce qui se joue en interne des organisations de l'ESS et dans les territoires et comprendre comment les citoyens sont impliqués sur les problématiques socio-économiques.</p>	<p>La problématique est précisée, des grandes orientations sont apportées (Oct. 2017)</p>	<p>Compte-rendu Atelier du RDV des acteurs 2017</p>	<p>Acteurs ESS</p>	<p>?</p>

## PRIORITE 2 : APPORTER DES REPONSES CONCRETES AUX ENJEUX DE LA BRETAGNE

*Créer de l'emploi durable, soutenir la création, le développement et la transmission des entreprises*

Objet(s) de travail prioritaire	Problématique	Résultats attendus	Document de référence / fiche-action	Acteurs concernés / cibles prioritaires	Espace de travail collectif et chef(s) de file
7. Mieux articuler et donner de la visibilité à l'offre de soutien à l'ESS	<p>Sous l'impulsion de la précédente SRESS, l'offre de service ESS à l'entrepreneuriat collectif s'est progressivement complétée par de nouveaux outils d'accompagnement, de formation ou de financement (TAG, Cap Création, DEES, CREOPSS...)</p> <p>Il s'agit d'approfondir la mise en cohérence des différents acteurs et outils et de rendre cela lisible auprès des bénéficiaires, des opérateurs et des partenaires</p>	<p>Les opérateurs travaillent ensemble à la cohérence et à la lisibilité de l'offre de services (Déc. 2018)</p> <p>Une meilleure articulation OS ESS / OS généralistes est recherchée (déc. 2020)</p>	<p>Trajectoir'ESS</p> <p>Compte-rendu COPIL</p> <p>Trajectoir'ESS</p> <p><i>Voir aussi : Fiche-action 21 de la SRESS 2012-2016</i></p>	<p>Pôles ESS, Bretagne Active, CAE, Kejal, TAG, Collège Coopératif, CRESS...</p> <p>Etat, Région, Caisse des dépôts, EPCI</p>	<p>COPIL</p> <p>Trajectoir'ESS</p> <p>CRESS</p>
8. Travailler sur des chaînons manquants	<p><b>a. structures en difficultés</b></p> <p>Déjà identifié dans la précédente SRESS, l'enjeu est de pouvoir compléter l'offre par un soutien ponctuel et réactif pour des entreprises en difficulté.</p>	<p>Les moyens pour lancer le DASES sont identifiés. (Oct. 2017)</p> <p>La première année de MEO du dispositif est</p>	<p>Document de présentation DASES</p> <p><i>Voir aussi : Fiche-action 27 de la SRESS 2012-2016</i></p>	<p>Etat, Région, Bretagne Active</p>	<p>Bretagne Active</p>

	Bretagne Active travaille avec les partenaires publics sur le déploiement d'un dispositif (le DASES) ayant fait ses preuves en Pays de La Loire.	concluante (Déc. 18)			
	<b>b. Reprise d'entreprises par les salariés</b> Voir avec URSCOP	La problématique est précisée (Oct. 2017)			URSCOP
	<b>c. Transmission des projets et organisations</b> Le renouvellement des dirigeants bénévoles et salariés est un enjeu de pérennisation des projets, des organisations, des emplois... <b>Comment l'ESS prépare et accompagne-t-elle ces dynamiques de transmission</b> en direction des « cédants » et « repreneurs » ou « poursuivants » ?	La problématique est précisée (oct. 2017) <i>Voir aussi : Défi « Préparer la relève »</i> <i>Lien objet de travail 1 Gouvernance</i>		Dirigeants de l'ESS Têtes de réseaux, fédérations	?
	<b>d. Accompagnement de la gouvernance des projets d'intérêt collectif</b> Il réside un « trou dans la raquette » concernant le <b>soutien en amont à des collectifs d'acteurs souhaitant porter un projet d'activité socio-économique d'intérêt territorial ou collectif</b> (reprise du dernier commerce par exemple). Si des compétences existent, leur mobilisation et leur financement restent difficiles.	La problématique est précisée (oct. 2017) <i>Lien objet de travail 9b. Territoires ruraux</i>			COPIL Trajectoir'ESS

*Investir ou réinvestir des thématiques et des territoires clés*

Objet(s) de travail prioritaire	Problématique	Résultats attendus	Document de référence / fiche-action	Acteurs concernés / cibles prioritaires	Espace de travail collectif et chef(s) de file
9. Territoires	<p><b>a. QPV</b></p> <p>Les liens entre politique de la ville et ESS sont encore trop ténus. Une acculturation réciproque est nécessaire. Pour ce faire, il s'agit de privilégier le soutien à des expériences positives de projets économiques ESS dans les QPV afin d'apporter la preuve concrète de l'efficacité de l'ESS.</p>	Des expériences ESS en QPV sont identifiées et valorisées (déc. 2018)		Pôles ESS, acteurs ESS, réseaux de l'IAE  QPV, Etat, Caisse des dépôts, Réso-Ville	Démarche Coop en QPV  Réso-Ville
	<p><b>b. Territoires ruraux</b></p> <p>L'ESS est une réponse au maintien d'activités économiques en milieu rural (notamment les commerces et services) par sa capacité à mobiliser les citoyens dans le devenir des campagnes. De nombreuses demandes existent, notamment de collectivités mais l'éco-système ESS et territorial n'a pas aujourd'hui la capacité à apporter de réponses massives, faute notamment de moyens d'ingénierie suffisant</p>	Des moyens d'ingénierie sont mobilisés pour accompagner le soutien à des dynamiques collectives en rural. (janv. 2018)	Travaux 2016 du GT Rural&ESS	Communes rurales, acteurs ESS en rural, pôles ESS, réseaux du CELAVAR	Réseau Rural  Etat, Région Bretagne
10. Domaines transversaux d'innovation	<p><b>a. Numérique, économie collaborative et ESS</b></p> <p>La place croissante du numérique dans l'économie et notamment dans l'économie collaborative interroge les modèles économiques de l'ESS et sa capacité à pérenniser des activités, à conserver des</p>	A préciser (oct. 2017)	Voir avec le TAg 22, Colporterre...	Têtes de réseaux, fédérations	?

	parts de marchés sur un certain nombre de filières et à créer de la valeur ajoutée. L'investissement de l'ESS dans le numérique comme outil et non comme finalité constitue donc une condition de son avenir. La mobilisation de compétences du secteur du numérique pour l'ESS doit ainsi être renforcée.			Acteurs du numérique	
11. Secteurs à investir	<p><b>a. Alimentation et agriculture</b></p> <p>Acteur historique de la filière agricole, l'ESS et notamment la coopération agricole doit être en capacité de recréer des formes collectives et coopératives répondant aux enjeux d'une alimentation de qualité et d'une agriculture de proximité. Comment donner aux multiples initiatives et innovations locales les outils collectifs nécessaires au développement de réponses nouvelles de l'ESS sur les questions alimentaires et agricoles ?</p>	A préciser (oct. 2017)	Note suite à un travail pour le pacte d'avenir (2013-2014) coordonné par la CRESS (Expérimenter un nouveau modèle IAA)	Réseaux ESS agricoles et ruraux Etat – Région, EPCI Recherche	FR CUMA ?
	<p><b>b. Mobilité douce</b></p> <p>Progressivement, l'ESS contribue à apporter des réponses locales complémentaires (vélo, co-voiturage, transport à la voile...) à l'offre de transport public. Comment démultiplier et consolider ces initiatives ?</p>	A préciser (Oct. 2017)	Voir avec Ehop Solidaire, Neo56, Horizons Solidaires, Cress pays de la Loire...	Acteurs ESS de la mobilité Etat- Région, EPCI	?
12. Secteurs à soutenir	<p><b>a. Vieillesse, aide à domicile, Silver économie</b></p> <p>L'ESS est très présente dans les réponses aux enjeux du vieillissement. Seulement les modèles d'organisation et économiques sont très fragiles et</p>	Un chef de file et des moyens sont identifiés (oct. 2017)		Acteurs ESS du secteur Etat, ARS- Région –	URIOPSS ? réseaux SAP ? Gérontopôle ?

	interrogent parfois la capacité de l'ESS à conserver son place importante dans ces domaines. Un vaste plan de soutien à l'ensemble de la filière semble aujourd'hui nécessaire. Comment faire ?			Départements, EPCI	
	<b>b. Culture</b> Depuis début 2016, des réseaux et acteurs du champ des arts et de la culture se retrouvent autour de la question de la structuration du secteur ESS de la culture. La démarche co-animée par la CRESS et l'UFISC va aboutir à la formalisation d'un projet collectif des acteurs ESS de la culture et qui doit être partagé avec l'Etat et la Région.	Le projet est précisé, un chef de file et des moyens sont identifiés (Oct. 2017)	Travaux 2016 « ESS & Culture »	Acteurs ESS de la culture Etat, Région, EPCI	Groupe Culture & ESS CRESS – UFISC
	<b>c. Tourisme associatif</b> Fédérés au sein de l'UNAT Bretagne, les acteurs se sont saisis des enjeux qui se posent à ce secteur historique. Des réponses se construisent progressivement (plate-forme Envie d'Ouest, démarches de progrès...). Mais ce plan de soutien à l'ensemble de la filière nécessite probablement des moyens conséquents face aux bouleversements du secteur (AirBNB...).	Un projet global et des moyens sont identifiés (oct. 2017)	Voir avec l'UNAT	Acteurs du tourisme associatif. Etat, Région, EPCI, Caisse des dépôts	UNAT
	<b>d. Centres et organismes de formation ESS</b> Les centres et organismes ESS de formation font régulièrement état de difficultés dues notamment aux marchés publics générant de la concurrence et à la technicisation des procédures. Le secteur n'étant pas ou peu fédéré, il peine à faire valoir ses particularités et préoccupations. La Région prépare pour 2019 un contrat d'objectif pour les organismes de formation. Cela peut être une opportunité pour que les acteurs ESS se coordonnent.	A préciser (Oct. 2017)	Voir avec les acteurs concernés	Acteurs ESS de la formation	?

*Contribuer à la transition énergétique et écologique (TEE)*

Objet(s) de travail prioritaire	Problématique	Résultats attendus	Document de référence / fiche-action	Acteurs concernés / cibles prioritaires	Espace de travail collectif et chef(s) de file
<p><b>13. Développer le réemploi, l'économie circulaire et la TEE</b></p>	<p>Suite à la sollicitation des acteurs, la CRESS a réalisé une étude sur le secteur en 2015-2016. Un plan d'action a été présenté auprès de partenaires (ADEME, Région, Crédit Agricole en Bretagne, Europe-Interreg) qui souhaitent soutenir sa mise en œuvre.</p>	<p>Lancement du plan d'action pluriannuel et mise en place du COPIL (oct. 2017)</p>	<p>Plan d'action «TEE, Economie circulaire, réemploi et ESS »</p>	<p>Acteurs ESS de l'économie circulaire Etat-ADEME, Région, EPCI</p>	<p>Démarche et COPIL Régional CRESS</p>
<p><b>14. Développer les ENR citoyennes</b></p>	<p>La Bretagne est la terre du 1<sup>er</sup> parc éolien citoyen français (Eoliennes en pays de Vilaine – Béganne – 56). Le potentiel est immense tant l'ESS peut apporter des réponses avec et par les citoyens aux enjeux énergétiques bretons. Comment changer d'échelle et permettre le développement de nouveaux projets ENR citoyens ?</p>	<p>A préciser (oct. 2017)</p>	<p>Voir avec Taranis, EPV...</p>	<p>Etat-ADEME, Région, EPCI</p>	

### PRIORITE 3 : SE DONNER LES MOYENS DE L'AMBITIONS

#### *Développer les partenariats pouvoirs publics / ESS pour agir dans les territoires*

Objet(s) de travail prioritaire	Problématique	Résultats attendus	Document de référence / fiche-action	Acteurs concernés / cibles prioritaires	Espace de travail collectif et chef(s) de file
<b>15. Avoir une stratégie et des modalités d'intervention collective vis-à-vis des EPCI</b>	Avec la loi NOTRe, les EPCI deviennent des interlocuteurs majeurs pour l'ESS. La CRESS a engagé en 2016 un travail d'étude sur ce sujet et lancé la construction d'une feuille de route ESS et EPCI avec les pôles et des réseaux fédératifs. <b>Il s'agit donc de compléter cette feuille de route et d'engager sa mise en œuvre.</b>	La mise en œuvre de la feuille de route ESS&EPCI est engagée (oct. 2017)	Feuille de route ESS & EPCI <i>Lien objet de travail 7</i>	Pôles ESS, têtes de réseaux, fédérations  EPCI, Région, Etat	GT ESS&EPCI  CRESS – Région
<b>16. Renforcer une commande publique responsable</b>	Comment la commande publique génère de la coopération et non de la concurrence ? comment l'ESS régule ces concurrences ? Comment elle se dote de compétences pour répondre aux marchés publics ?  Pistes : SIEG, rédaction des marchés de services (formation, accompagnement à la création d'entreprise) ou de biens.	A préciser (oct. 2017)  <i>Voir aussi : Fiche-action 7, 18, 19 et 20 de la SRESS 2012-2016</i>	Etude Commande publique et ESS	Pôles ESS, têtes de réseaux, fédérations  BSB, Breizh Small business Act, RGO, plateforme Achat de l'Etat, Ekosynergie, Groupements d'achats...	Boutique Solidaire Bretagne ?

Préparer la relève

Objet(s) de travail prioritaire	Problématique	Résultats attendus	Document de référence / fiche-action	Acteurs concernés / cibles prioritaires	Espace de travail collectif et chef(s) de file
<p><b>17. Démultiplier les initiatives existantes « changer d'échelle » en direction de la jeunesse</b></p>	<p>Avant et depuis la précédente SRESS, de nombreuses initiatives de sensibilisation à l'ESS ont vu le jour : CJS, « Mon ESS à l'école » et beaucoup d'autres...</p> <p>Pourtant ces initiatives ne font pas encore système et surtout, elles ne touchent qu'une minorité de jeunes. <b>Comment l'ESS peut-elle se donner les moyens pour réellement changer d'échelle sur ce sujet ?</b> Serait-elle en capacité d'organiser des universités d'été Jeun'ESS pour apporter de la visibilité et marquer des générations ?</p> <p><i>Voir aussi : Fiche-action 16 de la SRESS 2012-2016</i></p>	<p>Une stratégie de moyens est définie (octobre 2017)</p>	<p>Compte-rendu Atelier du RDV des acteurs 2017</p>	<p>Jeunes, Enseignants, éducateurs, structures de jeunesse et d'éducation populaire</p>	<p>COFIL Accord-Cadre</p> <p>COFIL CJS / Coop éphémère / Mon ESS à l'école</p> <p>ESPER – Rectorat-Région - CRESS</p>

*Se doter de nouveaux moyens de développement*

Objet(s) de travail prioritaire	Problématique	Résultats attendus	Document de référence / fiche-action	Acteurs concernés / cibles prioritaires	Espace de travail collectif et chef(s) de file
<p><b>18. Partager les expériences en matière de fonds de dotation</b></p>	<p>Depuis quelques années, de nombreux acteurs et réseaux de l'ESS ont engagés des démarches, réflexions, projets autour des fonds de dotation, du financement participatif, de fonds de mutualisation, de mécénat...</p> <p>Il y a-t-il une ambition commune à ces initiatives ? Si oui comment <b>mettre en relation ces initiatives pour mutualiser des compétences et expertises et envisager des suites à donner.</b></p> <p><i>Voir aussi : Fiche-action 34, 37, 38, 39 de la SRESS 2012-2016</i></p>	<p>Une première rencontre s'est tenue entre les acteurs concernés permettant d'identifier des suites à donner (Déc. 2018)</p>		<p>Acteurs ESS porteurs d'initiatives de fonds de dotation</p>	<p>Groupe ad-hoc ?</p> <p>Plate-forme financement</p> <p>Région- CRESS</p>
<p><b>19. Faciliter l'accès aux fonds européens</b></p>	<p>Le besoin d'une fonction support d'appui-conseil aux structures de l'ESS pour mobiliser des fonds européens a été prouvé à plusieurs reprises : Rapport du CESER, Etude CRESS 2016... Mais la question du financement de cette fonction reste en suspens...</p>	<p>A préciser (oct. 2017)</p>	<p>Voir étude déjà réalisée par la CRESS en 2015.</p>	<p>Acteurs ESS</p>	<p>?</p>

## L'AVANCEE DE LA STRATEGIE REGIONALE ESS - SYNTHESE

3 Priorités	9 Défis	27 Objets de travail	Engagé	En cours	Non engagé
TENIR LA COHERENCE ENTRE PRINCIPES ET PRATIQUES	<i>Continuer à inventer des modèles d'organisation performants</i>	1. Se préoccuper des questions de gouvernance		X	
		2. Accompagner les mutations structurelles volontaires			X
		3. Travailler sur l'écosystème de développement de l'ESS	X		
	<i>Engager des démarches de progrès</i>	4. Travailler la cohérence management, RH et qualité de l'emploi	X		
		5. Renforcer une culture de la démarche de progrès dans l'ESS		X	
	<i>Poursuivre la mobilisation collective des citoyens</i>	6. Conduire une analyse de fond sur la place des citoyens dans les réponses socio-économiques de l'ESS			X
APPORTER DES REPONSES CONCRETES AUX ENJEUX DE LA BRETAGNE	<i>Créer de l'emploi durable, soutenir la création, le développement et la transmission des entreprises</i>	7. Mieux articuler et donner de la visibilité à l'offre de soutien à l'ESS	X		
		8. Travailler sur des chaînons manquants			
		a. structures en difficultés		X	
		b. Reprise d'entreprises par les salariés		X	
		c. Transmission des projets et organisations			X
	d. Accompagnement de la gouvernance des projets d'intérêt collectif			X	
	<i>Investir ou réinvestir des thématiques et des territoires clés</i>	9. Territoires			
		a. QPV		X	
		b. Rural		X	

		<b>10. Domaines transversaux d'innovation</b>			
		<b>a. Numérique, économie collaborative et ESS</b>			<b>X</b>
		<b>11. Secteurs à investir</b>			
		<b>a. Alimentation et agriculture</b>			<b>X</b>
		<b>b. Mobilité douce</b>			<b>X</b>
		<b>12. Secteurs à soutenir</b>			
		<b>a. Vieillesse, aide à domicile, Silver économie</b>			<b>X</b>
		<b>b. Culture</b>		<b>X</b>	
		<b>c. Tourisme associatif</b>		<b>X</b>	
		<b>d. Centres et organismes de formation ES</b>			<b>X</b>
	<i>Contribuer à la TEE</i>	<b>13. Développer le réemploi, l'économie circulaire et la TEE</b>	<b>X</b>		
		<b>14. Développer les ENR citoyennes</b>			<b>X</b>
<b>SE DONNER LES MOYENS DE L'AMBITION</b>	<i>Développer les partenariats pouvoirs publics / ESS pour agir dans les territoires</i>	<b>15. Avoir une stratégie et des modalités d'intervention collective vis-à-vis des EPCI</b>	<b>X</b>		
		<b>16. Renforcer une commande publique responsable</b>		<b>X</b>	
	<i>Préparer la relève</i>	<b>17. Démultiplier les initiatives existantes en direction de la jeunesse</b>	<b>X</b>		
	<i>Se doter de nouveaux moyens de développement</i>	<b>18. Partager les initiatives existantes et projets en matière de fonds de dotation / mutualisation</b>			<b>X</b>
		<b>19. Faciliter l'accès aux fonds européens</b>			<b>X</b>
<b>TOTAL</b>			<b>6</b>	<b>9</b>	<b>12</b>